

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°23-064

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 22 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	19/09/2023
En exercice : 23	Date d'affichage :	19/09/2023
Présents : 18		
Votants : 20		

**Présents** : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Mmes BOIVINEAU Myriam - GAZET Véronique - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle - LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

**Excusés** :

MM. Rémi MANENTI - Nicolas BIBOLLET  
Mme Josyane BAZIN - Claire COMBET - Marie GENON

A été nommé secrétaire de séance : Denis RICHARD



**Objet** : Convention de mise à disposition d'un Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (A.E.S.H)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par date du 13 juin 2023, la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) a préconisé l'accompagnement par une aide humaine à l'inclusion scolaire d'un élève en situation de handicap scolarisé sur une école de la commune de Val d'Arc.

Il donne lecture à l'assemblée des modalités de la convention proposée par l'Académie de Grenoble pour la mise en place de cet AESH.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

- **Approuve** l'octroi d'une AESH pour l'accompagnement d'un élève en situation de handicap sur une des écoles de la commune de Val d'Arc,
- **Approuve** la convention entre l'Académie de Grenoble et la commune de Val d'Arc pour la mise à disposition d'une AESH,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document permettant l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Le secrétaire de séance

Denis RICHARD



Le Maire,

Hervé GENON